

FORMATIONS

Secteur Administration, Innovation et Soutien

FORMATIONS EN LIGNE POUR ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE D'APPRENTISSAGE (ENA)

Les formations en ligne sont accessibles via l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) : <https://fcp.rtss.qc.ca/>.

Afin de connaître les étapes pour accéder aux formations, cliquer sur ce lien : [ENA – Aide à la tâche](#)

- **Pour vous connecter :**
 - sélectionner l'établissement « Centre hospitalier de l'Université de Montréal »;
 - saisir votre code P;
 - saisir votre mot de passe Windows (**temporaire** ou **personnalisé**)
- **Votre code P et votre mot de passe temporaire vous ont été transmis dans votre courriel «Avis d'accueil administratif».**
Le code p et le mot de passe temporaire Windows sont activés 10 jours avant votre arrivée au CHUM afin de vous permettre d'accéder à vos formations en ligne.
- **Assistance :** Si aucun mot de passe n'est visible, veuillez composer le 514 890-8000 poste **25425**.

ATTENTION

Si la formation est désignée comme ministérielle ^(M), vous n'avez pas besoin de la refaire, même si elle a été suivie hors CHUM.

Pour les autres formations, vous n'avez pas à les refaire si vous les avez suivies au CHUM.

Dans tous les cas, assurez-vous de conserver votre attestation de complétion ENA pour la présenter sur demande.

TOUS LES STAGES

Formations obligatoires

Hygiène des mains en milieu de soins et de services ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3890	Cette formation de base d'une durée de 50 minutes porte sur le lavage des mains afin de prévenir les infections. (Obligation selon Agrément Canada)
Prévention de la violence au travail passe par la civilité ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1898	Cette formation permettra à l'apprenant d'identifier les attitudes et comportements préventifs afin d'assurer sa sécurité et celle des autres dans une situation pouvant mener à la violence.
Protection des renseignements de santé et de services sociaux ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=15757	Cette formation permettra de se familiariser avec les comportements adéquats à adopter et les mesures à prendre pour favoriser la protection de la vie privée
Plan des mesures d'urgence https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2040	Cette formation sur les mesures d'urgence, d'une durée de 45 minutes, s'adresse à tout le personnel incluant les médecins, les résidents, les stagiaires, les chercheurs et les bénévoles.
Cyberdéfense : Les menaces numériques ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=16999	La formation a pour but de vous sensibiliser sur les menaces potentielles à la sécurité de l'information, surtout en contexte hospitalier. Après avoir suivi cette formation, vous serez en mesure d'agir de manière préventive afin d'éviter les situations à risques.

STAGES D'UNE DURÉE D'UN MOIS ET PLUS

Formations obligatoires supplémentaires

Déclaration des événements indésirables survenus lors de soins et de services ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10110	Formation permettant comprendre ce qu'est un événement indésirable, saisir la pertinence de déclarer un événement indésirable et être en mesure d'identifier quoi déclarer et comment.
Interagir sécuritairement avec un patient agressif ^(M) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1630	Cette formation vise à vous apprendre à interagir sécuritairement avec un patient agressif dans votre milieu de travail, en lien avec la politique visant à contrer le harcèlement, l'abus et la violence en milieu de travail du CHUM.

FORMATIONS

**Secteur Administration,
Innovation et Soutien**

STAGES D'UNE DURÉE DE 3 MOIS ET PLUS

Formations obligatoires supplémentaires

Sensibilisation aux réalités autochtones ^(M)

<https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10224>

Cette formation vise à déconstruire les mythes et les préjugés, à favoriser une communication interculturelle fructueuse ainsi qu'à mieux œuvrer auprès des membres des communautés autochtones.

Le(la) stagiaire est invité(e) à s'adresser au (à la) responsable du stage pour connaître les formations obligatoires et optionnelles spécifiques à son secteur de stage.

FORMATIONS OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES SPÉCIFIQUES AU STAGE

Le(la) responsable du stage est invité(e) à rajouter au besoin les formations obligatoires spécifiques au stage

N.B. Pour rajouter des formations, télécharger ce document et remplir les champs ci-dessous

Au (à la) responsable du stage :

À la recherche d'une formation ? Voici la [liste des formations](#) à consulter.